

# L'HYPOTHESE D'OTHON DE LA ROCHE, ET LE CHATEAU DE RAY-SUR-SAONE

par Mario Latendresse

Docteur en informatique-mathématiques de l'Université de Montréal (Canada), Mario Latendresse est actuellement chercheur en bio-informatique dans un centre privé de recherches de la Silicon Valley. Il s'intéresse au Linceul de Turin depuis de nombreuses années, et il a publié plusieurs articles et un livre sur ce sujet<sup>1</sup>. Sur son site<sup>2</sup>, il héberge le « Shroud Scope », qui présente des images en haute définition du Linceul.

La bibliographie utilisée par l'auteur, marquée [nn] dans le texte, est référencée à la fin de l'article.

## 1- Présentation

Plusieurs hypothèses sur le transfert du Linceul de Turin, du Moyen Orient vers l'Occident, reposent sur la supposition que le chevalier Othon de la Roche l'avait obtenu lors de la quatrième croisade, qu'il le garda un certain temps à Athènes ; et que le Linceul fut transféré en France soit par Othon lui-même, soit par l'un de ses proches. Ces hypothèses sont toutes fondées sur une *dissertation* contenue dans le manuscrit 826 de la Bibliothèque municipale de Besançon [26]. Un coffre, conservé au château de Ray-sur-Saône (Haute Saône), est supposé avoir été utilisé par Othon de la Roche pour protéger et transporter le Linceul.

Plusieurs auteurs [6, 8, 13, 15, 17, 25], ont critiqué cette hypothèse et la métamorphose de celle-ci par Dom Chamard [5] ; mais elle perdure, et elle est encore soutenue par plusieurs auteurs et chercheurs [1, 4, 18, 21, 22, 27]<sup>3</sup>. Je ne reprendrai pas en détail les objections avancées, mais je rappellerai rapidement les plus probantes.

Des progrès récents sur l'étude du manuscrit 826 nous révèlent encore plus que cette hypothèse n'a pas un fondement historique solide. Je résumerai ces progrès et présenterai de nouveaux faits discréditant une supposée tradition familiale étayant l'authenticité du coffre et l'hypothèse d'Othon de la Roche.

En contrepartie, je montrerai succinctement que l'hypothèse du passage du Linceul de Turin par la Sainte-Chapelle de Paris est beaucoup plus probable, car cohérente avec les documents historiques.

## 2- La *dissertation* pour l'authenticité du linceul de Besançon

Pour mieux comprendre l'origine de l'hypothèse d'Othon de la Roche, il faut étudier en profondeur les documents historiques originaux. Sur ce point, l'origine de cette hypothèse est la *dissertation* en faveur du linceul de Besançon, contenue dans le manuscrit 826, du XVIII<sup>e</sup> s, conservé aux archives de la Bibliothèque municipale de Besançon [26]. Cette *dissertation* prétend qu'Othon de la Roche reçut en cadeau le linceul du Christ après la prise de Constantinople durant la

---

<sup>1</sup> « Le Saint Suaire de Besançon / Dissertations pour et contre son authenticité » - Mario Latendresse. Ed. Bod.fr - 2015.

<sup>2</sup> sindonology.org.

<sup>3</sup> Certains auteurs sont pour la possession du Linceul par Othon, mais contre son transfert en France par Othon [4, 27].

quatrième croisade.

Cette *dissertation* a été critiquée par plusieurs chercheurs [6, 8, 12, 13, 17, 25, 28]. Bien que ce texte ait été référencé par beaucoup de chercheurs, une édition complète de cette dissertation n'est disponible que depuis 2015 [13, 17]. L'auteur de la *dissertation* en faveur de l'authenticité du linceul de Besançon, écrite en 1714, c'est-à-dire plus de cinq siècles après les faits qu'il rapporte à propos d'Othon de la Roche, se réfère essentiellement à des documents anciens, mais en les trafiquant. Par exemple, il y a bien une référence à propos d'Othon recevant des reliques après le sac de Constantinople, mais ces références ne mentionnent pas un linceul. En général, tous les textes référencés ne sont pas reproduits dans sa *dissertation*, et l'on ne peut confirmer si l'une de ces références mentionne la réception d'un linceul par Othon de la Roche.

En effet, l'auteur référence six documents [13, p. 32-34 et 65-66] pour tenter d'étayer son affirmation que le linceul du Christ fut donné à Othon de la Roche après le sac de Constantinople :

- 1) « *L'ancien cartulaire de l'abbaye d'Acey* » ;
- 2) « *Un ancien titre de l'abbaye de la Charité* » ;
- 3) « *La généalogie manuscrite, en italien et en vélin de Pierre de Luxembourg*<sup>4</sup> » ;
- 4) « *La chronique du moine Albéric, lorsqu'il parle des miracles arrivés dans la famille d'Othon de la Roche* » ;
- 5) « *L'histoire de la cinquième croisade*<sup>5</sup> et de la prise de Constantinople que Montaner a faite » ;
- 6) « *Dans Jérôme Turruta, gentilhomme aragonais qui se trouva à la prise de Constantinople par les Latins* ».

Or « *L'ancien cartulaire de l'abbaye d'Acey* », qui se trouve en partie à la Bibliothèque nationale de France (BnF), mentionne bien plusieurs actes de l'archevêque Amédée de Tramelai, mais sans mention de Ponce de la Roche (père d'Othon) ; et les seules mentions d'Othon de la Roche portent sur sa conquête des duchés de Thèbes et d'Athènes.

« *L'ancien titre de l'abbaye de la Charité* » semble avoir été perdu.

On ne peut pas localiser la troisième source.

La chronique d'Albéric ne fait que relater l'attribution des duchés d'Athènes et de Thèbes à Othon de la Roche [25, p. 107].

Les cinquième et sixième sources sont difficiles à identifier clairement : selon l'historien Gian Maria Zaccone [28], Montaner pourrait être Ramon Mountaner (1265-1336), auteur des « *Chroniques catalanes* » ; mais on ne connaît pas d'histoire de la quatrième croisade de cet auteur. Et, selon Paul Vignon [24], Jérôme Turruta pourrait être Jerónimo Zurita (1512-1580), mais cet auteur est du XVI<sup>e</sup> siècle et non du siècle de la quatrième croisade. G.M. Zaccone ne trouve aucun personnage de ce nom ayant participé à la quatrième croisade [28].

Ainsi, cette *dissertation* n'offre aucune référence valable mentionnant le don d'un linceul à Othon de la Roche.

François-Ignace Dunod de Charnage publia, en 1750, son histoire de l'église et de la ville de Besançon, où il mentionne que c'est probablement Othon de la Roche qui reçut le linceul de Besançon après la prise de Constantinople [7, p. 419]. Il semble que ce soit le premier à publier cette hypothèse, mais en fait il se réfère à cette première *dissertation* du manuscrit 826, écrite en 1714. En effet,

<sup>4</sup> Ce titre est cité ici sans correction ; en particulier, l'auteur a écrit « *en vélin* » plutôt que « *sur vélin* ».

<sup>5</sup> L'auteur de la *dissertation* a écrit « *cinquième croisade* », mais il s'agirait plutôt de la quatrième croisade.

l'auteur de la *dissertation* en faveur du linceul de Besançon a été récemment identifié : selon Andrea Nicolotti [17, p. 32], il s'agit du jésuite Pierre-Joseph Dunod (1646-1725), le grand-oncle de François-Ignace Dunod de Charnage. Cette identification a été définitivement établie en comparant les graphies de la *dissertation* et de deux pages écrites de la main de Pierre-Joseph Dunod, conservées à la Curie générale jésuite, à Rome.

Il a été clairement démontré que Pierre-Joseph Dunod a publié plusieurs hypothèses fausses, dont l'une sur la présence de la ville d'Antre en Franche-Comté plutôt qu'en Suisse. Pierre-Joseph Dunod a modifié facilement les sources qu'il utilisait pour tenter de prouver un objectif préétabli. Ce procédé est réutilisé dans sa *dissertation* sur l'authenticité du linceul de Besançon.

### 3- Le coffre du Château de Ray-sur-Saône

Selon plusieurs auteurs, dont Ian Wilson [27, p. 214] et Alessandro Piana [18], un coffre (fig. 1 et 1 bis<sup>6</sup>) se trouvant actuellement au château de Ray-sur-Saône (fig. 2), pourrait avoir été utilisé au XIII<sup>e</sup> siècle pour transporter le Linceul de la Grèce vers la France. Cette affirmation n'est étayée que par la mention d' « *une tradition familiale* », sans plus de détails ou de références.

Toutefois, le comte Hubert de Salverte (1898-1979), l'un des propriétaires récents du château de Ray-sur-Saône<sup>7</sup>, a publié en 1936 [9] une monographie sur l'histoire du château, où l'on peut lire :

« *Othon rapporta du siège de Constantinople deux importantes reliques de la vraie Croix, dont l'une est encore conservée dans l'église de Ray-sur-Saône.*

*On veut qu'il ait eu également dans sa part le fameux Saint Suaire, dit de Turin* [5], *longtemps vénéré à Besançon et qui est aujourd'hui la propriété des Ducs de Savoie* ».

L'expression « *On veut qu'il ait eu* » et la référence à l'ouvrage de Dom François Chamard [5] ne laissent aucun doute que le comte Hubert de Salverte ne connaissait pas une tradition familiale soutenant l'hypothèse qu'Othon de la Roche ait rapporté un linceul de Grèce. Cette référence à Dom Chamard montre que le comte indique clairement que ces dires, à propos d'Othon de la Roche, ont été diffusés par d'autres, mais pas par la famille. Nous voyons ici même que la propagation de l'hypothèse d'Othon de la Roche est le fruit des écrits de Dom Chamard, qui lui-même se réfère au manuscrit 826, mais ce manuscrit n'a pas de fondement solide. De plus, le Comte ne mentionne aucun coffre du château qui aurait pu avoir été utilisé pour transporter un tel linceul.

J'ai contacté le bibliothécaire du château de Ray-sur-Saône, Jean Richardot, qui a aimablement répondu à mes questions. Il connaît bien les archives du château et la dernière propriétaire, la comtesse Diane Régina de Salverte, fille du comte Hubert de Salverte. Jean Richardot ne connaît aucune mention d'un suaire ou d'un linceul dans les archives de la famille. Pour le coffre, il ne connaît pas de tradition familiale étayant une association à un linceul et il n'a pu confirmer la provenance de ce coffre ni la date de son arrivée au château.

Toutefois, il est fort probable que l'arrivée au château du coffre a eu lieu après 1936, car le comte Hubert de Salverte n'en fait pas mention à cette date [9]. L'étiquette descriptive, en plastique noir, placée en haut du coffre (fig. 1), indique : « *Coffre du XIII<sup>e</sup> siècle, dans lequel fut conservé au château de Ray le Linceul du Christ rapporté par Othon de Ray du siège de Constantinople - 1206* ». Cette étiquette pourrait cependant nous indiquer une date approximative de la première exposition du coffre, car ce type d'étiquette était fabriqué par un appareil inventé quelques années avant 1960. En résumé, l'apparition de ce coffre au

<sup>6</sup> Les photos du coffre ont été fournies par M. Richardot, bibliothécaire du château de Ray-sur-Saône.

<sup>7</sup> Le château a été cédé en 2015 au département de la Haute Saône.

château est récente et n'a pas de tradition familiale.

Signalons aussi qu'une reproduction artistique d'un linceul sur toile, ressemblant à la partie frontale du Linceul de Turin est exposée au château. Il est clair que cette reproduction est celle du linceul de Besançon produite après 1520, car elle est similaire à des centaines de reproductions de ce linceul. Ces reproductions ont peu d'intérêt historique pour le Linceul de Turin, car nous savons qu'elles sont basées sur une relique fausse<sup>8</sup>. Ainsi, cette reproduction n'étaye aucunement le passage du Linceul de Turin au château, ni qu'Othon de la Roche en fut le propriétaire au XIII<sup>e</sup> siècle. Au contraire, s'il y avait une tradition familiale authentique à propos du Linceul de Turin, il faudrait qu'il y ait une reproduction du Linceul de Turin et non celui de Besançon.

#### 4- La lettre de Théodore Ange Comnène au Pape Innocent III

Au deuxième congrès de Bologne, en 1981, Don Pasquale Rinaldi a présenté la découverte d'une copie d'une lettre, datée du 1<sup>er</sup> août 1205, de Théodore Ange (Doukas) Comnène au pape Innocent III, à propos du linceul du Christ [20]. Cette lettre précise que le linceul du Christ se trouvait à Athènes, mais sans nommer Othon de la Roche. Plusieurs chercheurs ont référencé cette lettre pour étayer l'hypothèse d'Othon de la Roche. Toutefois, l'authenticité de cette lettre a été fortement contestée pour plusieurs raisons, dont les suivantes, avancées par Andrea Nicolotti [15] :

- 1) il n'y a pas de copie de cette lettre dans les Archives du Vatican ;
- 2) aucun document des Archives du Vatican ne contient une réponse à cette lettre, ou une lettre à Othon de la Roche à propos du linceul du Christ ;
- 3) la lettre [20] indique qu'elle a été écrite à Rome<sup>9</sup>, mais Théodore Ange Comnène se trouvait à **Nicée** en 1205.

Par ailleurs, en décembre 1982, Antoine Legrand publiait un article dans la revue *Historia* [14], relatant la découverte d'une lettre très similaire, mais adressée par Alexis V et non par Théodore Ange Comnène. En fait, on peut montrer qu'Antoine Legrand décrit la même lettre trouvée par Don Rinaldi, mais qu'il a confondu Théodore Ange avec Alexis V. Les détails de cette méprise ont été publiés par Michel Bergeret [3].

Toutefois, plusieurs auteurs ont repris les affirmations d'Antoine Legrand [18, 22] et ont ainsi affirmé plusieurs inexactitudes à propos de la lettre découverte par Don Rinaldi, par exemple qu'elle serait aux archives du Vatican. Selon Rinaldi [15], la lettre aurait été découverte dans les archives de l'ancienne église et abbaye de « Santa Caterina a Formiello » à Naples, où il n'y a aucune archive du Vatican. Ce détail est important, car l'absence d'une copie dans les archives du Vatican tendrait à étayer l'inauthenticité de cette lettre.

#### 5- Les modifications de Dom François Chamard

Au début du XX<sup>e</sup> s, Dom François Chamard a repris les affirmations de la *dissertation* mentionnée plus haut en faveur de l'authenticité du linceul de Besançon, mais en substituant l'origine du linceul de Besançon à l'origine du

---

<sup>8</sup> Nota MNTV. Le linceul de Besançon, qui mesurait 2,60 x 1,30 m, a disparu en 1792. Cette peinture représentait seulement la face antérieure du Christ, nu, avec les pieds nettement séparés et les cinq plaies. Voir MNTV n° 39.

<sup>9</sup> La copie connue de cette lettre se termine par « *Romae, kalendis Augusti A.D. MCCCV* ».

Linceul de Turin [5].

La *dissertation* affirme, et rappelons-le, sans références claires, qu'Othon de la Roche reçut en cadeau le Linceul du Christ. Dom Chamard modifie cette assertion en prétendant plutôt qu'Othon vola le Linceul au palais des Blachernes de Constantinople [5]. Il semble que Dom Chamard applique cette modification pour se conformer aux dires de Robert de Clari, selon lequel personne ne connut ce qui arriva au Linceul qu'il vit au palais des Blachernes avant la prise de Constantinople. Cela permet aussi de contourner toute discussion sur la validité des références douteuses de la *dissertation*. En fait, on se retrouve encore devant une supposition sans fondement.

Dom Chamard applique une seconde modification majeure, en proposant que le linceul de Besançon fût volé en 1349, lors de l'incendie de l'église de Saint-Étienne, pour passer à la collégiale de Lirey. Il n'y a aucune preuve de ce vol.

## 6- Le passage plus probable par Paris

Une hypothèse beaucoup plus probable pour le transfert du Linceul de Constantinople à Lirey a été décrite par le Père André-Marie Dubarle et Hilda Leynen [10]. En résumé, cette hypothèse propose que le Mandylion<sup>10</sup> fût transféré de Constantinople à la Sainte-Chapelle de Paris en 1241, et qu'il fût donné à Geoffroy de Charny par un roi de France, fort probablement Philippe VI de Valois, bien que ni le roi ni les chanoines n'aient eu connaissance du Mandylion ou de l'image qu'elle portait.

Je ne peux ici discuter de tous les détails de cette hypothèse, mais notons qu'elle ne contredit pas de nombreux documents historiques, dont les déclarations de Marguerite de Charny<sup>11</sup>, et la notice « *Pour Scavoir la vérité* ». Au contraire, l'hypothèse d'Othon de la Roche contredit ces deux sources.

Rappelons que la notice « *Pour Scavoir la vérité* », écrite en 1525, fort probablement par le doyen de la collégiale de Lirey, indique clairement que le Linceul fut donné par le roi Philippe VI à Geoffroy de Charny [10, p. 124-132]. Cette notice a été critiquée pour ses inexactitudes, mais cette affirmation demeure la seule précision connue de la part des chanoines de la collégiale de Lirey sur la provenance du Linceul.

L'hypothèse de la Sainte-Chapelle de Paris est aussi la plus simple, car il est tout à fait concevable que deux autres reliques déposées à la chapelle de Lirey, à savoir une partie de la vraie Croix et un cheveu de la Vierge, proviennent de la Sainte-Chapelle<sup>12</sup>.

Depuis le décès du Père Dubarle, on a critiqué cette hypothèse par de nombreuses objections [2, 11, 16, 19, 27] que j'ai l'intention d'aborder dans un prochain article. Mentionnons rapidement que l'une des objections majeures est que le roi Philippe VI ne pourrait avoir donné une relique aussi précieuse. Toutefois, les documents relatant l'arrivée du Mandylion à la Sainte-Chapelle, ainsi que les inventaires de la Grande Châsse de la Sainte-Chapelle montrent que les chanoines n'ont pas réalisé qu'il y avait une image sur la toile. En effet, aucun de ces documents ne mentionne une image sur la toile, mais plutôt une image dans le fond de son reliquaire. Ce fait est surprenant, car le Mandylion est

<sup>10</sup> Le Saint Madylion avait été amené solennellement d'Edesse à Constantinople le 15 août 944.

<sup>11</sup> Dans le compte rendu d'un procès à Dole, daté du 8 mai 1443, Marguerite de Charny, petite-fille de Geoffroy de Charny, affirme que son grand-père acquit le Linceul : « *au regard dudit. Sainct Suaire, lequel pieca fut conquis par feu messire Geoffroy de Charny, mon grant pere* » (Archives de l'Aube, 9 G 4).

<sup>12</sup> La collection des reliques de la Sainte-Chapelle contenait des cheveux de la Vierge, ainsi qu'un fragment important de la vraie Croix (Inventaire A [23]).

connu pour être une toile imprimée d'une image. Il est alors fort probable que le Mandylion soit demeuré plié dans son reliquaire, et apparemment jamais déployé. De ce seul fait, on peut conclure que ni le roi ni les chanoines n'ont réalisé toute la valeur de cette relique.

## 7- Conclusions

L'hypothèse d'Othon de la Roche, incluant toutes les variantes, n'est pas fondée sur des documents historiques valables, dont la dissertation en faveur de l'authenticité du linceul de Besançon [26]. La récente identification de l'auteur de cette dissertation, connu pour ses thèses historiques fantaisistes, disqualifie encore plus sa dissertation et ses dires à propos d'Othon de la Roche. De plus, les transformations de cette hypothèse par Dom François Chamard [5] n'ont fait que diminuer la validité de cette hypothèse.

Le coffre exposé au château de Ray-sur-Saône ne repose sur aucune tradition familiale, et le comte Hubert de Salverte, ayant été propriétaire du château et père de la dernière propriétaire de ce château, a clairement écrit qu'il ne connaissait pas une tradition familiale à propos d'Othon de la Roche ayant rapporté un linceul de Grèce.

Sans en avoir présenté tous les détails, l'hypothèse de la Sainte-Chapelle de Paris est en accord avec la notice « *Pour scavoir la vérité* » et avec l'affirmation de la petite-fille de Geoffroy de Charny. Ainsi, cette hypothèse est plus cohérente avec les documents historiques les plus fondamentaux à propos de l'origine du Linceul de Turin.

## Références

- [1] « *Othon de la Roche - Chroniques sur l'étonnante histoire d'un chevalier Comtois devenu Seigneur d'Athènes* » - Gérald Barbet - Ed. Fortis - 2012.
- [2] « *The Sindone sample from Constantinople* » - César Barta et Daniel Duque - Revue Internationale du Linceul de Turin, n° 21 - sept. 2001.
- [3] « *Une lettre d'Alexis V au pape innocent III a-t-elle réellement existé ?* » - Michel Bergeret - article publié dans le *British Society for the Turin Shroud*, n° 76 - déc. 2012 ; voir également MNTV n° 50.
- [4] « *Comment le Saint Suaire est-il arrivé en France au XIV<sup>e</sup> s ? L'hypothèse des Achaïens - Le Linceul entre Grèce et France (1204-1317)* » Laurent Bouzoud - Autoédition, mars 2015 ; voir également MNTV n° 52-53.
- [5] « *Le Linceul du Christ, Étude critique et historique* » - Dom François Chamard - Ed. H. Oudin, Paris, 1902.
- [6] « *Doubts along the Doubs* » - Dorothy Crispino - Revue « *Shroud Spectrum International* » n° 14 - mars 1985.
- [7] « *Histoire de l'Église, ville et diocèse de Besançon* » - François-Ignace Dunod de Charnage - Ed. Jean-Baptiste Charmet - 1750.
- [8] « *Histoire Religieuse du Linceul du Christ - de Jérusalem à Turin* » - Paul de Gail - Ed. France-Empire – 1974.
- [9] « *Historique du Château de Ray, transmission par le sang du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* ». Comte Hubert de Salverte - Ed. Sequania, Besançon - 1936. Rééditée par Diane de Salverte en 1999 (Ed. Burs).
- [10] « *Histoire ancienne du linceul de Turin* » - André-Marie Dubarle et Hilda Leynen - Tome 2 : 944–1356 - Ed. F.- X. de Guibert - 1998.
- [11] « *The tradition of the Image of Edessa* » - Thèse de Mark Guscini - Université de Londres - août 2014.
- [12] « *Autour du Saint Suaire et de la collégiale de Lirey* » - Alain Hourseau - Ed. Bod.fr - 2012.
- [13] « *Le Saint Suaire de Besançon / Dissertations pour et contre son authenticité* » - Mario Latendresse. Ed. Bod.fr - 2015.
- [14] « *Du nouveau pour le suaire de Turin : une lettre de l'empereur Alexis V* » - Antoine Legrand - Revue *Historia*, n° 433 bis, déc. 1982 (numéro spécial).
- [15] « *Su alcune testimonianze del Chartularium Culisanense, sulle false origini dell'Ordine* »

- Costantiniano Angelico di Santa Sofia e su taluni suoi documenti conservati presso l'Archivio di Stato di Napoli* » - Andrea Nicolotti - Giornale di Storia - août 2012.
- [16] « *From the Mandylion of Edessa to the Shroud of Turin, the Metamorphosis and Manipulation of a Legend* » - Andrea Nicolotti - Ed. Brill, 2014.
- [17] « *Le Saint Suaire de Besançon et le chevalier Othon de la Roche* » - Andrea Nicolotti - Ed. Franche-Bourgogne - 2015.
- [18] « *Othon de la Roche and the Shroud/An hypothesis between history and historiography* » - Alessandro Piana - Congrès de Bari en sept. 2014.
- [19] « À propos des reliques de la Passion à la Sainte-Chapelle » - Emmanuel Poulle - Revue Internationale du Linceul de Turin, n° 23 - 2002.
- [20] « *Un documento probante sulla localizzazione in Atene della Santa Sindone dopo il saccheggio di Costantinopoli* » - Pasquale Rinaldi - La Sindone : Scienza e Fede (Actes du symposium de 1981 à Bologne, publiés en 1983).
- [21] « *Besançon and other hypotheses for the missing years : the Shroud from 1200 to 1400* » - Daniel C. Scavone - Shroud Science Group International Conference, Ohio State University, Blackwell Hotel, 14 au 17 août 2008.
- [22] « *Documenting the Shroud's missing years* ». International Workshop on the Scientific Approach to the Acheiropoietos Images - Daniel C. Scavone - ENEA Research Center - Congrès de Frascati, Italy, 4 au 6 Mai 2010.
- [23] « *Le trésor de la Sainte-Chapelle, 1<sup>re</sup> partie* » - Alexandre Vidier - Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France - Ed. H. Champion - 1907.
- [24] « *Le Linceul du Christ, étude scientifique* » - Paul Vignon - Ed. Masson - 1902.
- [25] « *Le Saint Suaire de Turin Devant la Science, l'Archéologie, l'Histoire, l'Iconographie, la Logique* » - Paul Vignon - Ed. Masson - 1938.
- [26] Manuscrit 826 de la Bibliothèque de Besançon - site Mémoire vive - accès du 7 août 2016.
- [27] « *The Shroud / The 2000-Year-Old Mystery Solved* » - Ian Wilson - Bantam Press - 2010.
- [28] « *Le manuscrit 826 de la Bibliothèque municipale de Besançon* » - Gian Maria Zaccone - Actes du III<sup>e</sup> Symposium Scientifique International du CIELT - Nice - 1997.